

République française

Département des Alpes-de-Haute-Provence

COMMUNE DE VENTEROL

Séance du 04 avril 2019

Membres en exercice : 11	Date de la convocation: 26/03/2019 <i>L'an deux mille dix-neuf et le quatre avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur José SARLIN</i>
Présents : 7	Présents : José SARLIN, Hervé BORRELLY, Richard UBAUD,
Votants: 7	Annabelle TAIX, Yannick BOYER, Emmanuel GHIOTTI, Jean-Claude GILLON
Pour: 7	Représentés:
Contre: 0	Excusés: Jean-Paul BOUFFIER, Michel GENEVRIER, Michel PHILIP
Abstentions: 0	Absents: Guy ALBRAND
	Secrétaire de séance: Annabelle TAIX

Objet: Vote du Budget Primitif Commune - DE_2019_022

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif commune, arrêté comme suit :

Fonctionnement : Dépenses : 673 369 €
Recettes : 673 369 €
Investissement : Dépenses : 222 152 €
Recettes : 222 152 €

le Conseil municipal, vu le projet de budget primitif, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- APPROUVE le budget primitif commune, au niveau des chapitres pour les sections de fonctionnement et d'investissement.

Ainsi fait et délibéré pour copie conforme
Les jour, mois et an susdits
Le Maire
José SARLIN



RF
Sous-Préfecture de FORCALQUIER (ALPES HAUTE PROVEN)
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 08/04/2019
004-210402343-20190404-DE_2019_022-DE